



Cormeilles-en-Parisis, le 9 mars 2020

CORONAVIRUS - Communiqué du Maire Application du principe de précaution

L'évolution du coronavirus, dont l'épidémie est au stade 2 sur le territoire national, nécessite la mise en place de mesures de précaution destinées à limiter la propagation.

À ce jour, aucun cas n'a été détecté à Cormeilles-en-Parisis.

Des conditions d'hygiène et de sécurité adaptées dans les structures publiques de la ville

À Cormeilles-en-Parisis, depuis une semaine, des dispositions sont prises dans les écoles, les crèches, les équipements sportifs, les lieux de restauration et d'accueils périscolaires et les autres lieux d'accueil du public. Le personnel de ces établissements a reçu des consignes d'hygiène et de sécurité à appliquer et faire respecter au sein des structures.

De bonnes conditions, également, pour la tenue des élections municipales les 15 et 22 mars 2020

Les dix-sept bureaux de vote seront désinfectés au cours de la journée. Dans chacun d'entre eux, des stylos à usage unique seront mis à disposition des électeurs, pour l'émargement, afin de limiter tous les contacts.

Les agents et les bénévoles qui assurent le bon déroulement du scrutin seront informés des mesures exceptionnelles qui devront être suivies et veilleront au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Tous les habitants sont incités à suivre les préconisations des professionnels de santé :

- se laver régulièrement les mains,
- éviter les embrassades,
- éviter les poignées de mains,
- tousser et éternuer dans son coude,
- utiliser un mouchoir à usage unique
- porter un masque jetable si vous êtes malade,
- rester chez vous si vous présentez les symptômes (fièvre ou sensations de fièvre, difficultés respiratoires) et appeler le 15.

Pour toutes questions, appelez le 0 800 130 000 (appel gratuit).